

BULLETIN D'INSCRIPTION VOYAGES 2019



Date limite d'inscription
20 novembre 2018



N° salarié :

Nom (carte d'identité) Prénom

Adresse

Code postal Ville Tél.

Société Service et Lieu de travail

Mail personnel (obligatoire)

Mail Travail

Tél. portable (obligatoire)

Voyage.....

Date

Aéroport de départ



CORSE

Le bulletin d'inscription est à transmettre au CIE. Ensuite vous recevrez directement avec l'agence Havas (blegallautret@havasvoyages.fr) un devis pour votre séjour que vous devrez valider directement auprès de

l'Agence.

Toutes les formalités concernant votre séjour seront traitées entre vous et l'agence.

Une fois que vous aurez validé votre séjour auprès d'Havas, Havas transmettra au CIE les éléments nécessaires afin que nous puissions établir votre facture en tenant compte de la participation du CIE .

Nom (carte d'identité), prénom, et date de naissance (obligatoire) des participants

Ce document tient lieu d'engagement définitif. Signature obligatoire :

Un seul voyage aidé par famille dans l'année. Les prix indiqués concernent les salariés et leur conjoint : pour les enfants, tarifs sur demande au CIE. Les salariés et temporaires seront prioritaires sur les personnes extérieures et les retraités.

Tarifs calculés au 15 octobre 2018, selon les conditions économiques en vigueur.